## VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À GUELMA

# Démantèlement de deux bandes en moins de deux semaines

***Les services de la gendarmerie de Guelma enquêtent depuis des mois sur les affaires de vol de câbles en cuivre. Le mode opératoire était toujours le même.***

Les individus dérobaient des câbles électriques appartenant à la SDE, souvent au niveau des dispositifs lumineux installés sur la voie publique et même dans des zones périurbaines.

Les services de sécurité avaient constaté une recrudescence des vols de câbles électriques dans la région de Guelma, ces dernières années. Avec une demande grandissante de cette matière, ce créneau était juteux pour les voleurs présumés. Le préjudice pourrait être économiquement très lourd pour les entreprises et les particuliers. L'enquête menée par les éléments de la brigade de recherche a abouti à plusieurs interpellations.

Le rapport, communiqué lundi dernier par le groupement de la gendarmerie de Guelma, fait état de l'arrestation de deux bandes de malfaiteurs spécialisées dans ce genre de vol. Tout est parti du dépôt du cadavre, à la polyclinique d'Héliopolis, d'un individu qui avait été mortellement blessé par une décharge électrique. Sur la base des premiers renseignements, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une affaire de vol de câbles électriques. Les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de 7 individus âgés entre 17 et 57 ans et qui formaient une bande spécialisée dans le vol de câbles électriques, a-t-on ajouté de même source.

La poursuite de l'enquête va conduire à l'arrestation, quelques jours plus tard, d'un deuxième groupe de 6 prévenus, dont une femme, à la gare de Boukamousa dans la daïra de Bouchgouf.

Cette opération a permis aux enquêteurs de saisir plus de 540 m de câbles électriques. Parmi les personnes arrêtées, douze ont été placées en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal de Guelma, tandis que la femme a été placée sous contrôle judiciaire, rapporte la même source.

**Noureddine Guergour**

## AÏN-TÉMOUCHENT

### 36 familles seront relogées après l'Aïd à Aïn-Kihel

La commune de Aïn-Kihel, dans la wilaya de Aïn-Témouchent, a bénéficié d'un quota de 281 logements publics locatifs dont les travaux seront lancés pour la réalisation de 100 unités après que les formalités administratives et choix du terrain la concernant furent achevées.

D'autre part, la même commune a bénéficié, selon le président de l'APC M. Derbal, d'un quota de 100 logements ruraux qui seront bâtis sur le site précaire Sidi Amar, les services communaux envisagent d'en finir avec l'habitat précaire avec le relogement après la fête de l'Aïd de 36 familles vers de nouvelles habitations. Ces familles, pour rappel, habitaient le vieux quartier Sidi Amar qui date de l'époque coloniale. Cependant, les citoyens de ce quartier interpellent les responsables locaux pour qu'une partie de la tour soit préservée comme un site historique pour cette commune de Aïn-Kihel.

**S. B.**

## BLIDA

### Des citoyens déjouent une tentative d'enlèvement d'une fillette de 8 ans

Des citoyens qui s'apprêtaient à accomplir, lundi soir, la prière d'El Icha à la mosquée Emir-Abdelkader de Ouled Yaïch, dans la wilaya de Blida, ont sauvé une fillette de 8 ans d'une tentative d'enlèvement perpétrée par quatre individus venus à bord d'une voiture de tourisme.

En effet, en voyant l'un des ravisseurs frappant et voulant faire monter de force la fillette dans la voiture et l'entendant crier de toutes ses forces, les fidèles ont accouru vers elle et ont pu l'arracher à son kidnappeur après l'avoir tabassé et enfermé dans la salle des ablutions jusqu'à l'arrivée des policiers. Entretemps, et profitant de la confusion générée par la scène de kidnapping, les trois autres ravisseurs ont pu prendre la fuite.

Celui qui a été arrêté a été entendu par la police et présenté hier devant la justice, tandis que ses trois acolytes font l'objet de recherche.

### 9 blessés graves dans deux accidents de la route

La collision frontale entre deux voitures, survenue lundi dernier juste avant le ftour sur la RN1, entre Chiffa et Médéa, a fait 5 blessés qui ont été évacués en urgence par la Protection civile à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida.

Leur état est jugé très grave en raison de l'importance du choc causé par l'excès de vitesse des deux véhicules.

Un autre accident de la circulation a eu lieu presque à la même heure à la cité Driouiche, à 5 km à l'ouest de Blida, causant des blessures à 4 personnes. En effet, un conducteur qui roulait à une très grande vitesse a heurté une motocyclette et l'a projeté contre un mur longeant la route. Dans leur chute, les deux jeunes qui se trouvaient à bord de la motocyclette ont percuté un gardien le blessant grièvement à la tête. Au vu de leur état grave, ils ont été transférés à l'hôpital au même titre que le conducteur du véhicule qui a eu un traumatisme au niveau du thorax.

**M. B.**

## PREMIÈRE DÉCADE DE RAMADHAN

# Produits disponibles et prix stables à Naâma

Les prix des fruits et légumes au niveau des marchés opérant au niveau de la wilaya de Naâma ont connu une certaine accalmie par rapport aux premiers jours du mois sacré, a souligné la Direction du commerce de la wilaya, qui a indiqué que le lait en sachet (soutenu à 25 DA, ou le lait de vache), est disponible au niveau des agglomérations de la wilaya.

La Direction du commerce de la wilaya de Naâma, qui a présenté le bilan des activités de la première décade du mois de Ramadhan a fait savoir qu'une vingtaine de brigades activent sans relâche à travers le territoire de la wilaya. En effet, le bilan brossant la situation du commerce durant les dix premiers jours de Ramadhan fait état de plus de 600 interventions, dont près de 130 contrevenants ont été sanctionnés par des procès-verbaux et feront l'objet de poursuites judiciaires, alors que d'importantes quantités de produits impropres à la consommation (viande, lait, et autres produits de premières nécessités) ont été saisis. Les infractions ont été constatées, indique-t-on, dans le contrôle de la qualité, le défaut d'hygiène, l'insalubrité des locaux, la vente des produits non conformes ou impropres à la consommation, de même que sur les pratiques commerciales irrégulières, le commerce informel, ou encore au défaut du registre du commerce, défaut de présentation de factures etc.

La DCP a fait également savoir que ses services ont pour mission de veiller à la protection du consommateur et mettre en œuvre toutes les mesures visant à préserver les intérêts matériels du consommateur, garantir la qualité et la sécurité des produits, des biens et des services offerts à la consommation, de même que mettre en œuvre les directives de la politique nationale arrêtées dans le domaine de la concurrence, de la qualité, de l'organisation des activités commerciales, des professions réglementées, du contrôle économique et de la répression des fraudes, comme il est impératif de suivre périodiquement les approvisionnements et l'évolution des prix à la consommation, notamment les produits de large consommation, indique-t-on encore auprès de la DCP.

**B. Henine**

## MOSTAGANEM

### La protection du consommateur avant tout

Dans le cadre de la lutte contre le commerce informel et soucieux de la protection du consommateur, les services de police chargés de la protection de l'environnement ont durant la première décade du mois de Ramadhan procédé à la saisie de divers produits alimentaires à savoir 10 quintaux de melon de la variété «cantaloup», 33 kg de pêches, 15 kg d'abricots, 28 kg de pommes, 10 kg de bananes, 35 kg de figues, 34 kg de tomates, 740 baguettes de pain et 3 quintaux de sardines avariées. Ces mêmes services ont dressé des P.V à ces marchands ambulants qui seront présentés devant la justice pour répondre de leurs faits quand aux denrées alimentaires saisies, elles ont été distribuées aux centres de bienfaisance et de personnes âgées sauf pour la sardine qui a été aussitôt détruite. En outre, durant la même période, les contrôleurs des prix et de la répression des fraudes de la D.C.P ont saisi une quantité de 1,5 tonne de viande avariée dans les marchés couverts de la ville, tandis que 102 P.V ont été dressés à l'encontre de certains marchands.

**A. B.**

## LA DIRECTION DU COMMERCE SÉVIT À SIDI-BEL-ABBÈS

### 488 interventions de la DC et des P-V pour le manque d'hygiène et rupture de chaîne de froid

La Direction du commerce de Sidi-Bel-Abbès a ouvert plusieurs fronts de lutte contre les commerçants sans conscience en multipliant ses sorties durant ce mois de Ramadhan. Pour la première décade de ce mois, ces brigades d'intervention pour la qualité ont effectué 257 sorties lors desquelles elles ont relevé le manque d'hygiène et la rupture de la chaîne de froid des produits sensibles. Elles ont établi 100 procès-verbaux pour manquement aux règles du commerce, quant à la brigade des pratiques commerciales, elle a effectué 231 interventions et dressé 44 P-V. L'ensemble des interventions ont visé les boucheries, les crémeries, les cafés, les restaurants et les pâtisseries.

**A. M.**

## COMMERCE DE L'INFORMEL À BÉJAÏA

### La police déloge les vendeurs sur les trottoirs

Consécutivement à une plainte des commerçants, la police a déclenché, avant-hier soir après le ftour, une opération contre les vendeurs informels qui exercent une activité illégale sur les trottoirs de la ville de Béjaïa .

Les commerçants de Béjaïa se sont élevés contre l'occupation illégale des trottoirs par ces nombreux vendeurs durant le mois de Ramadhan. Pour rappel, le bureau local de l'Union générale des commerçants et artisans algériens a saisi le maire de Béjaïa, le 25 juin afin d'intervenir pour éradiquer ces faux commerçants.

La même structure syndicale des commerçants estime qu'il s'agit d'une concurrence déloyale à laquelle il faut mettre un terme. A leur tour, révoltés par cette intervention policière, les mêmes vendeurs informels ont décidé en signe de protestation de bloquer à la circulation automobile la principale route des «Concessions» et «Polyvalent», provoquant ainsi d'immenses embouteillages. Les manifestants ont finalement accepté de lever le blocus après l'intervention des élus locaux.

**A. K.**